brossard

communiqué

Pour diffusion immédiate

Préouverture du complexe aquatique de Brossard : 100 % à l'essai !

Les citoyens invités à tester les installations

Brossard, le 25 novembre 2020 – Dès le 30 novembre et ce, jusqu'en janvier prochain, le complexe aquatique de Brossard ouvrira ses portes aux citoyens de Brossard pour une période de rodage. En s'inscrivant d'avance aux plages horaires publiées sur le site Internet de la Ville, les amateurs de sports aquatiques pourront tester gratuitement les installations de cette infrastructure majeure ; la première au Québec à combiner un bassin intérieur de 50 mètres et une accessibilité universelle à 100 % !

En plus de mettre à l'épreuve les équipements et les procédures, la période de rodage permettra à la Ville de s'ajuster avant l'ouverture officielle, prévue à la fin janvier 2021.

« Je suis franchement emballée par la qualité de ce bâtiment à vocation régionale ! Les plafonds hauts, les salles énormes et les trois zones distinctes du complexe aquatique donnent un effet de grandeur spectaculaire. Après des mois de travail acharné et un budget respecté à la lettre, je suis très fière de dévoiler aux Brossardoises et Brossardois leur complexe aquatique », s'est réjouie Doreen Assaad, mairesse de Brossard.

Inscription obligatoire

Afin de limiter le nombre d'usagers dans les bassins, dans la foulée des consignes sanitaires actuelles, les Brossardoises et Brossardois détenteurs d'une carte bciti loisir sont invités à se rendre chaque matin au **brossard.ca/complexeaquatique** pour réserver gratuitement leur place à l'une des plages horaires offertes le lendemain.

Précisons que la gratuité s'appliquera exclusivement durant la période de rodage. L'inscription est limitée à une plage horaire d'environ 1 h 30 par jour par personne, pour laisser la chance au plus grand nombre de tester les installations.

Afin de respecter les mesures sanitaires, les usagers devront suivre les consignes suivantes : ne pas présenter de symptômes associés à la COVID-19, accéder au bâtiment 5 minutes avant la plage horaire choisie, porter le masque dès l'arrivée au complexe et jusqu'à l'entrée à l'eau. Par ailleurs, ils doivent apporter un contenant ou un sac étanche identifié pour y déposer le masque, suivre les flèches directionnelles et quitter rapidement les lieux après la baignade. Mentionnons que l'accès au vestiaire et aux douches est permis selon le décret gouvernemental.

Le complexe promet d'impressionner !

Alors que les travaux tirent à leur fin, la Ville dévoile aujourd'hui avec fierté une vidéo mettant en lumière les équipements de pointe qui font du complexe un bâtiment unique en son genre au Québec.

https://youtu.be/7lxuIQvlbrA

« Le complexe aquatique de Brossard a vraiment tout pour plaire au plus grand nombre. Il est accessible pour les personnes à mobilité réduite ainsi qu'aux familles avec poussette. Parmi les nombreux équipements, j'ai particulièrement hâte de voir en action la petite rivière pour les enfants, la rampe d'accès au bassin de 50 mètres les glissades avec système de chronométrage », a conclu madame Michelle J. Hui, conseillère municipale des secteurs L-N-J-X-Y.

Tarification et programmation

Afin de faciliter le respect des consignes sanitaires en vigueur, le complexe aquatique sera d'abord accessible uniquement aux citoyens de Brossard lorsqu'il sera officiellement ouvert, au début de l'année 2021. La tarification qui s'appliquera alors est détaillée au **brossard.ca/complexeaquatique**.

Quant à la programmation, elle sera annoncée en début d'année prochaine, en fonction de l'évolution de la pandémie de la COVID-19. La Ville fait tout en son pouvoir pour proposer une offre de services intéressante malgré les conditions imposées par la pandémie.

– 30 –

Source : Direction des communications
Ville de Brossard
450 923-6311